

Comptes consolidés du Groupe





Compte de profits et pertes Assurances non-vie

(en milliers de CHF)

	Notes*	2022	2021
Primes brutes émises	1	1'050'318	995'105
Primes cédées aux réassureurs		-40'117	-38'245
Variation du report de primes (brut)	17	-3'746	-1'750
Part des réassureurs à la variation du report de primes		26	89
Primes acquises pour propre compte Assurances non-vie		1'006'481	955'199
Sinistres et prestations d'assurances payés (brut)	2	-769'069	-716'036
Participations aux excédents attribuées (brut)		-24'057	-18'355
Part des réassureurs aux charges de sinistres, prestations d'assurances et participations aux excédents		33'019	35'214
Variation des provisions techniques (brut)	17	73'694	25'184
Part des réassureurs à la variation des provisions techniques		-17'373	-2'773
Charges techniques hors frais Assurances non-vie		-703'785	-676'767
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances (brut)	3	-264'177	-264'381
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances	3	4'986	3'864
Résultat technique Assurances non-vie		43'505	17'916
Produits des placements de capitaux	4	72'358	71'494
Gains (+) et pertes (-) sur placements de capitaux	5	961	25'651
Charges de gestion des placements de capitaux		-15'745	-16'480
Autres produits	7	3'160	2'588
Autres charges	7	-3'056	-4'805
Résultat de placements Assurances non-vie		57'680	78'448
Résultat d'exploitation Assurances non-vie		101'185	96'364
Résultat hors exploitation		-125	-
Résultat exceptionnel		-	-
Résultat avant impôts Assurances non-vie		101'060	96'364
Impôts courants sur les bénéfices	9	-10'649	-5'773
Impôts différés		1'155	-2'357
Résultat après impôts Assurances non-vie		91'565	88'234

* Voir page 78 et suivantes

Compte de profits et pertes Assurances vie

(en milliers de CHF)

	Notes*	2022	2021
Primes brutes émises	1	179'704	161'292
Primes cédées aux réassureurs		-1'657	-2'070
Variation du report de primes (brut)	17	1'709	1'546
Part des réassureurs à la variation du report de primes		-175	31
Primes acquises pour risque en propre compte Assurances vie		179'581	160'799
Sinistres et prestations d'assurances payés (brut)	2	-194'524	-197'131
Participations aux excédents attribuées (brut)		-3'368	-3'851
Part des réassureurs aux charges de sinistres, prestations d'assurances et participations aux excédents		2'174	1'337
Variation des provisions techniques (brut)	17	43'695	2'265
Part des réassureurs à la variation des provisions techniques		-443	358
Charges techniques hors frais pour risque en propre compte Assurances vie		-152'465	-197'022
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances (brut)	3	-43'263	-42'423
Produits des placements de capitaux	4	78'494	75'159
Gains (+) et pertes (-) sur placements de capitaux	5	1'388	57'701
Charges de gestion des placements de capitaux		-17'136	-17'274
Autres produits	7	2'543	1'111
Autres charges	7	-2'470	-1'337
Résultat de placements sur risque en propre compte Assurances vie		62'819	115'360
Primes brutes émises pour le compte et aux risques de tiers	1	78'979	55'580
Variation du report de primes (brut) pour le compte et aux risques de tiers		-736	-776
Sinistres et prestations d'assurances payés (brut) pour le compte et aux risques de tiers	2	-25'185	-47'190
Variation des provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers		-13'086	-5'804
Résultat des placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	6	-42'261	10'091
Résultat des opérations d'assurances et de placements pour le compte et aux risques de tiers Assurances vie		-2'290	11'902
Résultat d'exploitation Assurances vie		44'382	48'615
Résultat hors exploitation		-	-
Résultat exceptionnel		-	-
Résultat avant impôts Assurances vie		44'382	48'615
Impôts courants	9	-2'767	-4'308
Impôts différés		-2'267	-1'392
Résultat après impôts Assurances vie		39'348	42'915

* Voir page 78 et suivantes

Compte de profits et pertes Autres activités

(en milliers de CHF)

	Notes*	2022	2021
Produits de prestations de services	8	25'704	24'700
Frais d'administration	3	-22'134	-18'928
Résultat Autres activités		3'570	5'772
Produits des placements de capitaux	4	1'326	1'374
Gains (+) et pertes (-) sur placements de capitaux	5	-4'507	-4'883
Charges de gestion des placements de capitaux		-542	-264
Autres produits	7	226	9
Autres charges	7	-82	-79
Résultat de placements Autres activités		-3'578	-3'842
Résultat d'exploitation Autres activités		-7	1'929
Frais de financement		-764	-87
Quote-part des résultats des sociétés associées		2'911	4'220
Résultat hors exploitation Autres activités		2'147	4'133
Résultat avant impôts Autres activités		2'139	6'063
Impôts courants sur les bénéfices	9	-2'245	-3'035
Impôts différés		-	-
Résultat après impôts Autres activités		-105	3'028

* Voir page 78 et suivantes

Récapitulation

(en milliers de CHF)

	Notes*	2022	2021
Résultat Assurances non-vie		91'565	88'234
Résultat Assurances vie		39'348	42'915
Résultat Autres activités		-105	3'028
Bénéfice annuel consolidé		130'808	134'177
Dont attribuable aux:			
- Actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA		130'885	134'181
- Parts des minoritaires		-77	-4

Bénéfice annuel par action (en CHF)

		31.12.2022	31.12.2021
Bénéfice par action nominative A (10 millions d'actions à CHF 5.- de valeur nominale)	10	8,96	9,18
Bénéfice par action cotée nominative B (919'962 actions à CHF 25.- de valeur nominale; 923'275 en 2021)	10	44,82	45,90

* Voir page 78 et suivantes

Bilan consolidé

(en milliers de CHF)

Actif

	Notes*	31.12.2022	31.12.2021
Placements de capitaux	11	7'582'044	7'905'530
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	11	329'063	322'044
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	12	96'567	96'567
Immobilisations incorporelles	13	26'796	24'481
Immobilisations corporelles	13	89'548	89'850
Part des réassureurs aux provisions techniques	17	76'420	94'385
Créances	14	127'234	103'912
Liquidités	15	312'038	203'409
Actifs de régularisation	16	41'868	35'931
Total de l'actif		8'681'576	8'876'109

* Voir page 78 et suivantes

Passif

	Notes*	31.12.2022	31.12.2021
Engagements			
Provisions techniques (brut)	17	5'229'178	5'346'407
Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers		302'878	288'962
Provisions (financières) non techniques	18	151'887	193'900
Fonds pour participations futures aux excédents	19	33'017	31'142
Engagements financiers	20	192'715	70'264
Autres engagements	21	464'054	464'571
Passifs de régularisation	16	31'927	33'310
Fonds propres			
Capital-actions	10	75'000	75'000
Propres parts au capital de l'entité	23	-27'083	-15'760
Réserve provenant de primes d'émission		27'842	27'842
Réserve de réévaluation	22	609'163	841'878
Réserve provenant de bénéfices cumulés		1'459'595	1'383'802
Bénéfice de l'exercice		130'885	134'181
Parts des minoritaires		519	609
		2'275'921	2'447'553
Total du passif		8'681'576	8'876'109

*Voir page 78 et suivantes

Capitaux propres consolidés

(en milliers de CHF)

Capitaux propres au 1^{er} janvier 2021

Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)
Dotation au fonds pour participations futures aux excédents (exercice précédent)
Intégration dans le périmètre de consolidation
Variation de fonds propres dans les sociétés associées
Compensation du goodwill avec les fonds propres
Variation des parts des minoritaires
Bénéfice de l'exercice
Fluctuations de valeurs sur placements de capitaux

Capitaux propres au 31 décembre 2021

Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)
Dotation au fonds pour participations futures aux excédents (exercice précédent)
Variation de fonds propres dans les sociétés associées
Rachat de propres parts au capital de l'entité
Dividendes et autres contributions de sociétés consolidées par mise en équivalence
Compensation du goodwill avec les fonds propres
Variation des parts des minoritaires
Bénéfice de l'exercice
Fluctuations de valeurs sur placements de capitaux

Capitaux propres au 31 décembre 2022

1) Note 23

2) Le montant des réserves statutaires ou légales non distribuables s'élève au 31 décembre 2022 à CHF 98,6 millions contre CHF 113,0 millions au 31 décembre 2021.

3) Note 22

Capital- actions	Propres parts au capital de l'entité ¹⁾	Réserve provenant de primes d'émission	Réserve provenant de bénéfices ²⁾	Réserve de réévaluation ³⁾	Total sans parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Total y c. parts des minoritaires
75'000	-15'760	27'842	1'471'742	559'625	2'118'449	-	2'118'449
			-18'372		-18'372		-18'372
			-37'000		-37'000		-37'000
			-33		-33		-33
			-741		-741		-741
			-30'280		-30'280		-30'280
						613	613
			134'181		134'181	-4	134'177
			-1'513	282'253	280'740	-	280'740
75'000	-15'760	27'842	1'517'983	841'878	2'446'944	609	2'447'553
			-20'217		-20'217		-20'217
			-34'000		-34'000		-34'000
			-549		-549		-549
	-11'323				-11'323		-11'323
			842		842		842
			-1'212		-1'212		-1'212
						-13	-13
			130'885		130'885	-77	130'808
			-3'252	-232'716	-235'968		-235'968
75'000	-27'083	27'842	1'590'480	609'163	2'275'401	519	2'275'921

Tableau de financement

(en milliers de CHF)

Flux de fonds résultant de l'exploitation

	2022	2021
Bénéfice de l'exercice attribuable aux actionnaires	130'885	134'181
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	-77	-4
Quote-part du résultat des sociétés associées	-2'911	-4'220
Dividendes reçus des sociétés associées	2'558	220
Frais de financement	889	87
Gains (-)/pertes (+) réalisés sur placements de capitaux	-45'495	-44'017
Gains (-)/pertes (+) non réalisés et ajustements de valeurs reconnus au compte de résultat	55'335	-25'058
Achats et ventes de placements de capitaux		
Immeubles de rendement	45'375	19'982
Titres détenus à long terme	-11'774	-2'462
Titres à revenus fixes	-110'658	158'711
Prêts	16'657	27'434
Hypothèques	130'007	-129'522
Actions	-54'225	-69'837
Parts de fonds de placement	-21'350	49'985
Produits dérivés	-24'908	-58'310
Autres placements – Private Equity	68'513	43'053
Autres placements – Hedge Funds	-	1'498
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	-50'115	-2'072
Amortissements et corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles		
Immobilisations corporelles	6 670	7'272
Immobilisations incorporelles	10'530	19'804
Sources (+) et emplois (-) de fonds		
Provisions techniques	-117'230	-19'581
Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers	57'012	-1'598
Part des réassureurs aux provisions techniques	17'965	2'296
Provisions financières	354	10'521
Fonds pour participations futures aux excédents	1'875	541
Créances résultant de l'activité d'assurance	-4'471	-7'027
Engagements résultant de l'activité d'assurance	308	26'510
Autres créances	-18'838	9'445
Autres engagements	-802	847
Actifs de régularisation	-5'928	588
Passifs de régularisation	-1'411	-862
Total	74'741	148'404

Flux de fonds liés aux investissements

	2022	2021
Acquisitions de participations dans des sociétés associées ou consolidées (déduction faite des liquidités)	-2'124	-36'239
Achats et ventes d'immobilisations corporelles	-6'366	-10'084
Achats et ventes d'immobilisations incorporelles	-12'761	-24'556
Achats et ventes de parts minoritaires	-	613
Total	-21'250	-70'266

Flux de fonds liés à des opérations financières

Augmentation des engagements financiers	123'156	5'000
Diminution des engagements financiers	-1'588	-
Ventes/acquisitions de propres actions	-11'323	-
Dividendes et autres distributions de l'exercice précédent	-54'217	-55'372
Frais de financement	-889	-87
Total	55'138	-50'459

Augmentation (+)/diminution (-) nette des liquidités

	108'629	27'680
Total des liquidités de l'année précédente	203'409	175'729
Variation des liquidités de l'année	108'629	27'680
Total des liquidités de l'année	312'038	203'409

Annexe aux comptes consolidés

(en milliers de CHF)

I – Périmètre de consolidation

Le bilan et le compte de profits et pertes consolidés de Vaudoise Assurances Holding SA comprennent les différentes entités présentées dans le tableau ci-dessous.

Périmètre de consolidation

	Activité	Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Méthode de consolidation
		2022	2021	2022	2021	
Participations						
Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	Autres	100	100	75'000	75'000	Intégration globale
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	Non-vie	100	100	60'000	60'000	Intégration globale
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	Vie	100	100	100'000	100'000	Intégration globale
Vaudoise Asset Management SA, Berne	Autres	100	100	100	100	Intégration globale
Berninvest AG, Berne	Autres	100	100	1'000	1'000	Intégration globale
Vaudoise Investment Solutions SA, Berne	Autres	100	100	100	100	Intégration globale
Pittet Associés SA, Lausanne	Autres	100	100	100	100	Intégration globale
Vaudoise Services SA, Lausanne	Autres	100	100	2'250	2'250	Intégration globale
Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, Lausanne	Non-vie	92	90	3'861	3'035	Intégration globale
neocredit.ch AG, Berne	Autres	100	50	5'000	5'000	Intégration proportionnelle jusqu'au 30.06.2022 et intégration globale à partir du 01.07.2022
FimPlus SA, Lausanne	Autres	50	50	100	100	Intégration proportionnelle
FimPlus Management SA, Lausanne	Autres	50	50	100	100	Intégration proportionnelle
Credit Exchange SA, Zurich	Autres	25	25	100	100	Mise en équivalence
Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	Autres	25	25	1'400	1'400	Mise en équivalence
Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	Autres	22	22	3'000	3'000	Mise en équivalence
Procimmo Group SA, Zoug (anciennement SEG Suisse Estate Group SA)	Autres	20	20	2'988	2'988	Mise en équivalence
NewCo Switzerland SA, Lausanne	Autres	20	0	100	0	Mise en équivalence dès 2022

II – Principes de présentation des comptes

Les comptes ont été établis conformément à la loi suisse et aux «Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC» et respectent l'intégralité de ce référentiel.

Dès l'exercice 2021, les comptes consolidés du Groupe Vaudoise sont présentés conformément à la recommandation Swiss GAAP RPC 40 «Présentation des comptes des compagnies d'assurance», la précédente recommandation Swiss GAAP RPC 14 «Comptes consolidés des compagnies d'assurance» ayant été suspendue au 31.12.2020. Quelques adaptations de présentation ont été effectuées en 2022 dans un but de clarification. Les chiffres comparatifs ont été adaptés en conséquence.

- Dans le compte de profits et pertes en assurances vie, les éléments concernant les contrats d'assurances pour le compte et aux risques de tiers ont été extraits des lignes pour propre compte et présentés distinctement. Sont concernées par ce changement: les primes brutes émises, les variations de report de primes (brut) ainsi que les sinistres et prestations d'assurances payés (brut).
- Dans le compte de profits et pertes, des sous-totaux ont été introduits.
- Des parties de bilan (placements de capitaux et provisions techniques) ou de compte de profits et pertes (frais d'acquisition et d'administration) ont été résumées. Les informations détaillées se trouvent dans les notes à l'annexe. Les autres produits et charges techniques ont été reclassés dans les frais d'acquisition et d'administration.
- Les dettes d'impôts courants ont été reclassées depuis les provisions (financières) non techniques vers les autres engagements.

III – Méthode de consolidation

Pour les entités consolidées selon la méthode de l'intégration globale, chaque poste de leur bilan et de leur compte de profits et pertes a été repris à 100%. Tous les engagements, créances et prestations réciproques ont été éliminés. Lorsque le pourcentage de détention se situe au-delà de 50% et au-dessous de 100%, la proportion des fonds propres et des bénéficiaires revenant à des parts minoritaires est présentée distinctement au bilan, respectivement au compte de profits et pertes.

Pour les entités consolidées selon la méthode d'intégration proportionnelle, chaque poste de leur bilan et de leur compte de profits et pertes a été repris à 50%. Tous les engagements, créances et prestations réciproques ont été éliminés en proportion.

Pour les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, la quote-part des fonds propres et des résultats annuels respectifs a été prise en compte dans les proportions des participations.

IV – Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite de l'acquisition (purchase method). La valeur comptable de la participation acquise est compensée avec la quote-part des fonds propres au moment de l'acquisition. Le goodwill ou le badwill d'acquisition est donc imputé immédiatement sur les fonds propres à la date de l'acquisition. En cas de badwill provenant d'une compensation du prix d'achat par un échange d'autres titres de participation, il est imputé immédiatement au compte de profits et pertes. En cas de cession d'activités, le goodwill imputé à une date antérieure est porté au compte de profits et pertes. Les effets d'une activation et d'un amortissement théoriques du goodwill sont présentés dans l'annexe.

V – Principes d'évaluation

L'évaluation des actifs et des passifs de toutes les sociétés consolidées s'effectue selon des critères permanents, uniformes et conformément à la loi suisse et aux normes Swiss GAAP RPC et en particulier à la norme Swiss GAAP RPC 40 dédiée aux compagnies d'assurance.

Placements de capitaux

- Les immeubles de rendement sont portés au bilan à leur valeur actuelle. Celle-ci est déterminée pour la moitié du parc, au minimum, par un expert indépendant et pour la partie restante par un expert interne. Toutefois, un immeuble n'est pas évalué deux années successives en interne. En 2022, les valeurs actuelles des immeubles ont toutes été déterminées par un expert indépendant. Une différence positive entre la valeur actuelle et le prix de revient amorti des immeubles est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation) sous déduction des impôts différés. Une différence négative entre la valeur actuelle et le prix de revient amorti des immeubles affecte le compte de profits et pertes (sous pertes des placements de capitaux). Les immeubles dont les contrats de vente ont été signés avant la fin de l'exercice figurent à leur valeur de vente. Quant aux bâtiments en construction, ils sont évalués à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires impactant le compte de profits et pertes.
- Les titres détenus à long terme, les actions et les parts de fonds de placement sont inscrits à leur valeur de marché s'ils ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuelles dépréciations dictées par les circonstances. Les placements en Hedge Funds et Private Equity non cotés sont évalués à leur dernière valeur nette d'inventaire connue. Une différence positive entre la valeur actuelle et le prix de revient est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation) sous déduction des impôts différés. Une différence négative entre la valeur actuelle et le prix de revient affecte le compte de profits et pertes (présentation des dépréciations à l'annexe dans les pertes de cours non réalisées et présentation des reprises de dépréciations à l'annexe dans les gains de cours non réalisés). Les gains et pertes réalisés lors d'une vente sont comptabilisés par rapport au prix de revient.
- Les produits dérivés sont généralement utilisés à des fins de couverture de risque. Les éventuelles positions négatives sont présentées au passif du bilan sous la position engagements financiers. Pour les opérations de couverture de change (currency overlays), les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles sont portées à l'actif ou au passif à leur valeur de remplacement et impactent le compte de profits et pertes. Pour les futures sur actions, les opérations dénouées pendant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes; quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles donnent lieu à des ajustements quotidiens valorisant les futures à zéro. Ces contrats sont présentés dans l'annexe. Les options d'achat et de vente sont évaluées à la valeur de marché et impactent le compte de profits et pertes. Ces contrats sont présentés dans l'annexe.
- Les titres à revenus fixes sont estimés selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost) à l'exception des obligations zéro coupon qui sont valorisées selon la méthode de l'intérêt composé. Il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité en application des différents critères suivants: si la valeur de marché est inférieure à 80% de la valeur nominale et que l'analyse faite position par position, sous les angles techniques et de marché, relève un risque aggravé d'insolvabilité, il est procédé à des dépréciations adéquates impactant le compte de profits et pertes (présentation des dépréciations à l'annexe dans les pertes de cours non réalisées et présentation des reprises de dépréciations à l'annexe dans les gains de cours non réalisés).
- Les prêts et hypothèques sont portés à leur valeur de remboursement. Les postes menacés font l'objet de dépréciations appropriées impactant le compte de profits et pertes.

- Les placements pour le compte et aux risques de tiers d'assurances vie figurent au bilan à leur valeur actuelle. Les fluctuations de valeur qui en découlent sont sans effet sur le résultat et les capitaux propres car elles trouvent principalement leur contrepartie dans les provisions techniques spécifiques.

Immobilisations

Immobilisations corporelles

Les équipements, le mobilier, les véhicules et les installations informatiques sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre trois et dix ans. Lors de leur liquidation, d'éventuels soldes non encore amortis le sont immédiatement.

Les immeubles d'exploitation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements jugés nécessaires. Les travaux de rénovation et d'aménagement sont amortis en fonction de leur durée de vie, se situant entre cinq et vingt ans.

D'éventuels écarts entre les amortissements portés en charge dans les comptes sociaux et les amortissements économiques imputés sur les comptes du Groupe influencent le compte de profits et pertes.

Les immobilisations en cours de construction sont évaluées à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels et licences informatiques sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre quatre et cinq ans.

Provisions techniques Assurances non-vie

Les provisions techniques non-vie sont constituées sur la base du plan d'exploitation approuvé par la FINMA, en tenant compte des Circulaires FINMA 2008/42 «Provisions – assurance dommages», 2010/3 «Assurance-maladie selon la LCA» et 2011/3 «Provisions – réassurance». Elles sont déterminées chaque année selon des principes actuariels reconnus, appliqués de manière constante.

Leur valeur est au moins égale à la valeur proche du marché des engagements, qui est calculée comme la somme de la valeur escomptée avec une courbe d'intérêt sans risque des provisions selon la meilleure estimation (Best Estimate) et tient compte d'une marge de sécurité (marge de risque) calculée selon le modèle SST.

L'évaluation des provisions techniques est réalisée par branche d'assurance. Afin d'obtenir des résultats robustes au niveau du provisionnement, une segmentation plus fine par catégories homogènes de prestations (segments homogènes) est utilisée.

Provisions pour report de primes

Elles représentent la part des primes facturées dans l'exercice en cours pour la couverture de risques des périodes suivantes et sont déterminées globalement par branche au prorata temporis et en tenant compte d'une marge incluant la provision pour débiteurs douteux.

Provisions mathématiques

Ces réserves concernent les assurances collectives de la branche accidents tant selon la LAA que selon la LCA. Elles ont pour but de garantir le versement des rentes fixées. Elles sont calculées avec les tables de capitalisation générationnelles (actuellement LAA 2011 G pour les cas de décès et pour les invalides) avec le logiciel SUVA DK.

Le taux technique d'actualisation est défini par la Loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) et est de 1% dès le 01.01.2022 (1,5% auparavant).

Selon l'art. 90 al.3 LAA, les réserves mathématiques sont complétées par une provision pour le financement des réserves mathématiques lors de modification des normes comptables (bases techniques).

Provisions pour sinistres

Le montant des provisions pour sinistres en cours représente l'estimation des paiements attendus après cette date pour les sinistres déjà survenus. Les provisions sont estimées selon des méthodes actuarielles à l'aide des triangles de développement, en découpant le portefeuille en sous-portefeuilles homogènes avec des caractéristiques de développement comparables.

Elles regroupent deux provisions:

- Les provisions analytiques qui représentent une évaluation du dommage au cas par cas;
- Les provisions IBNR (Incurred but not reported) qui constituent un complément aux provisions analytiques lorsque celles-ci s'avèrent insuffisantes ou pour les cas déclarés tardivement.

Nous utilisons un panel complet de méthodes actuarielles de projection, déterministe ou stochastique. Les méthodes actuarielles de réservation déterministes, comme Chain-Ladder, Bornhuetter-Ferguson ou Fréquence-Sévérité, font partie des méthodes de base pour le calcul des réserves de sinistres dans l'assurance non-vie. Le caractère robuste de leur développement fait que ces méthodes sont parmi les plus utilisées pour l'estimation des coûts ultimes. Ces méthodes utilisent différentes hypothèses en fonction des branches mais, d'une manière générale, les tendances du passé sont de bons indicateurs du développement futur de la sinistralité. Les hypothèses de projection doivent également définir si les mouvements extrêmes connus dans le passé sont pertinents pour prédire le futur.

Un chargement est appliqué pour assurer le traitement de sinistres en cas de transfert du portefeuille ou en cas de cessation d'activité. Il s'agit des provisions ULAE (Unallocated loss adjustment expenses). Les frais considérés sont ceux ne pouvant être imputés directement à un dossier de sinistre.

Les provisions pour sinistres en cours n'englobent pas d'autre marge de sécurité que le chargement décrit ci-dessus.

Provisions pour participations futures aux excédents

Ces provisions ont pour but de couvrir les participations périodiques futures pour les contrats en cours et concernent toutes les branches d'assurances pour lesquelles une participation aux excédents peut être contractuellement prévue.

L'attribution annuelle est un pourcentage des primes acquises qui est adapté en fonction de l'évolution du portefeuille.

Autres provisions techniques

Les provisions de sécurité et de fluctuations s'imposent en raison de la complexité des engagements ainsi que des incertitudes inhérentes au calcul des provisions. Elles servent à compenser, intégralement ou en partie, les résultats défavorables de la liquidation des provisions techniques nécessaires (provisions pour fluctuations) ainsi que des événements catastrophiques imprévus, etc. (provisions de sécurité).

La provision pour fluctuations correspond à la différence entre l'Expected Shortfall de la distribution globale des réserves et la provision technique nécessaire pour les sinistres en cours. La provision fluctue chaque année selon le risque de provisionnement.

Les provisions de sécurité sont constituées pour faire face à des événements de nature catastrophique ainsi qu'à la volatilité des affaires, en tenant compte de la diversification, de l'importance et de la structure des portefeuilles d'assurances.

Les méthodes paramétriques telles que le modèle de Mack ou la méthode Bootstrap constituent des méthodes robustes pour déterminer l'erreur quadratique moyenne des prévisions (MSEP) et le calcul de l'intervalle de confiance.

Provisions techniques Assurances vie

Les provisions techniques vie sont constituées sur la base des hypothèses et des méthodes décrites dans le plan d'exploitation approuvé par la FINMA et des formulaires de valeur de règlement établis lors de la création des produits. Leur détermination est au minimum annuelle.

Le niveau des provisions techniques doit être suffisant, ce qui signifie en particulier que les hypothèses et les méthodes retenues pour les déterminer garantissent durablement la capacité de remplir les engagements découlant des contrats d'assurances. L'analyse de la suffisance des provisions est effectuée annuellement par sous-portefeuille et repose sur des hypothèses et des méthodes prudentes actualisées.

Les méthodes de détermination de bases techniques prudentes et la subdivision du portefeuille de contrats en sous-portefeuilles reposent sur les principes de la circulaire FINMA 2008/43 et sur la directive de l'Association Suisse des Actuaire relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance vie.

Les principales hypothèses utilisées dans la détermination des provisions techniques vie sont les bases biométriques (mortalité pour les assurances de capitaux ou de rentes, probabilités de survenance de l'invalidité et de retour en activité), les hypothèses économiques (rendements attendus des placements, renchérissement), les probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions) et les paramètres de frais. Des contrôles périodiques sont effectués pour déterminer si les hypothèses et paramètres retenus doivent être actualisés. Les incertitudes y relatives sont également régulièrement réévaluées.

Selon les produits, les bases des hypothèses sous-tendant les provisions mathématiques sont les prescriptions réglementaires (FINMA ou Association Suisse des Actuaire) ou l'expérience de la Compagnie. Une combinaison de données statistiques propres et d'informations statistiques de l'Association Suisse d'Assurances est à l'origine de ces hypothèses.

Mortalité

Les probabilités de décès utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurance vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés. Pour les assurances de rentes, il est tenu compte en plus de la tendance d'évolution de la mortalité mesurée d'après les observations communes des compagnies d'assurances vie suisses.

Invalidité et retour en activité

Les probabilités de survenance de l'invalidité et de retour en activité utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés.

Frais

Des frais unitaires par police sont calculés par genre de contrat. Les montants de ces frais sont ajustés pour correspondre globalement aux frais d'administration (et de règlement des sinistres) comptabilisés.

Renchérissement

Le renchérissement des frais est déterminé avec les paramètres fournis par la FINMA et en fonction de la structure de frais observée pour Vaudoise Vie.

Probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions)

La Vaudoise a construit des fonctions de probabilités de sorties sur la base d'observations de son portefeuille. Ces probabilités sont différenciées selon le genre d'assurance, le régime de prévoyance (pilier 3a ou 3b), le type de primes et la durée écoulée des contrats. Ces probabilités sont revues régulièrement.

Les provisions suivantes sont déterminées au moins annuellement, sur la base des hypothèses et des méthodes décrites dans le plan d'exploitation approuvé par la FINMA et des formulaires de valeur de règlement établis lors de la création des produits:

Provisions pour report de primes

Elles représentent la part des primes facturées dans l'exercice en cours pour la couverture des risques et des frais des périodes suivantes et est déterminée par contrat.

Provisions mathématiques

Les réserves mathématiques des contrats d'assurance vie sont calculées individuellement et actualisées annuellement. Les bases techniques (bases biométriques, taux d'intérêt techniques, paramètres de frais) utilisées pour leur calcul, à l'exception des réserves pour les cas d'invalidité en cours, sont celles utilisées pour la tarification d'origine des bases techniques plus prudentes. Le taux d'actualisation pondéré moyen est de 2,14 % (2,20 % au 31 décembre 2021). Lorsque les bases techniques d'origine ne sont plus suffisantes, des renforcements sont constitués et présentés dans les autres provisions techniques.

Autres provisions techniques

Les provisions forfaitaires suivantes sont déterminées à chaque bouclément:

- Le renforcement pour garantie de taux est constitué pour les cas où la provision calculée avec une courbe de taux d'intérêt prudents est supérieure à celle obtenue avec le taux d'intérêt technique. Il est calculé par tranche de portefeuille ayant les mêmes bases tarifaires d'origine (taux d'intérêt technique, bases biométriques).
- Le renforcement pour rentes viagères vise à compenser le fait que les réserves mathématiques calculées avec les tables de mortalité d'origine sont trop basses par rapport aux tables de mortalité actuelles. Ce renforcement est calculé par police.
- Le renforcement pour invalidité future vise à compenser l'absence de réserves mathématiques et les bases techniques insuffisantes des tarifs invalidité 1980 et antérieurs. Il est calculé par police.

- Le renforcement pour frais est constitué lorsque la valeur actuelle des frais effectifs futurs estimés prudemment est supérieure à celle des frais tarifaires et que les provisions constituées (réserves mathématiques + report de primes + autres renforcements) sont inférieures aux provisions suffisantes au sens de la directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie. Ce renforcement est calculé par sous-portefeuille.
- La provision IBNR pour cas d'invalidité complète les réserves mathématiques pour cas d'invalidité en cours pour tenir compte des cas qui n'ont pas encore été annoncés.
- La provision IBNR pour les risques liés au décès sert à compenser la charge des cas de décès non annoncés aux dates de bouclage. Cette provision est calculée en pour cent des primes de risque.
- La provision de fluctuations est destinée à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques biométriques. Cette provision est calculée en appliquant des limites minimales et maximales à la fluctuation du résultat sur les risques biométriques. Si le résultat de l'année dépasse la limite maximale du rendement attendu, la provision est augmentée par une certaine proportion du résultat excédentaire, sans qu'elle puisse dépasser un certain plafond. Si, inversement, le résultat de l'année n'atteint pas la limite minimale du résultat attendu, la provision est dissoute sans qu'elle puisse devenir négative.

Lorsque cela est pertinent, les renforcements tiennent compte prudemment du comportement des assurés. Des marges de sécurité sont intégrées à toutes les autres provisions techniques.

Le calcul des provisions forfaitaires fait l'objet d'un règlement annexé au plan d'exploitation. Il contient les règles de constitution et de dissolution des provisions.

Provisions pour sinistres

Il s'agit de provisions pour les prestations en attente de versement.

Provisions pour participations futures aux excédents

Ces provisions ont pour rôle de lisser à travers les années le prélèvement pour la participation aux excédents et de ne pas le faire fluctuer aussi fortement que les résultats annuels. Les attributions aux provisions pour participations futures aux excédents se font sur la base des excédents réalisés par la société.

Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés

Il s'agit de parts d'excédents accumulées par contrat à la date d'établissement des états financiers qui seront versées avec les prestations futures.

Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers

Les provisions techniques des contrats pour le compte et aux risques de tiers correspondent à la valeur du portefeuille d'actifs auquel le contrat est lié. Elles contiennent également les reports de primes y relatifs.

Fonds pour participations futures aux excédents

La Vaudoise redistribue également à ses clientes et clients non-vie une partie de ses bénéfices antérieurs sous la forme de réduction de primes lorsque les résultats du Groupe le permettent.

Engagements financiers

Ils contiennent les emprunts obligataires émis (hors agio, comptabilisé dans les passifs transitoires et amorti sur la durée de l'emprunt) et les emprunts envers des tiers ou envers des actionnaires qui sont évalués à leur valeur nominale. Ils comprennent également les emprunts hypothécaires et les positions négatives des dérivés (se référer au paragraphe des placements de capitaux).

Liquidités

Elles contiennent les dépôts à terme et placements liquides similaires.

Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

Conversion des monnaies étrangères

La conversion des monnaies étrangères s'effectue sur la base des cours en vigueur en fin d'exercice. Les différences qui en résultent dans les comptes annuels des sociétés affectent directement leurs résultats.

VI – Notes relatives au compte de profits et pertes

1. Primes brutes émises

1.1 Primes brutes par branches d'assurances

	2022	%	2021	%
Assurances non-vie				
Accidents	168'410	16,0	158'727	16,0
Maladie	247'292	23,5	229'331	23,0
Véhicules à moteur	368'824	35,1	360'528	36,2
Choses	178'594	17,0	154'970	15,6
Responsabilité civile	70'673	6,7	68'817	6,9
Divers	11'230	1,1	10'504	1,1
Total des primes sur affaires directes	1'045'023	99,5	982'877	98,8
Acceptations de réassurance	5'295	0,5	12'227	1,2
Total Assurances non-vie	1'050'318	100,0	995'105	100,0
Assurances vie				
Primes uniques	39'798	15,4	14'805	6,8
Primes périodiques	138'907	53,7	145'385	67,0
Total des primes sur affaires directes	178'705	69,1	160'190	73,9
Acceptations de réassurance	999	0,4	1'103	0,5
Total des primes pour risque en propre compte	179'704	69,5	161'292	74,4
Primes pour le compte et aux risques de tiers	78'979	30,5	55'580	25,6
Total Assurances vie	258'683	100,0	216'873	100,0
Total des primes brutes émises	1'309'001		1'211'977	

1.2 Primes brutes par régions géographiques

	2022	%	2021	%
Affaires directes				
Suisse romande	729'561	56,0	686'273	57,3
Suisse alémanique	499'546	38,3	442'178	36,9
Suisse italienne	70'505	5,4	67'046	5,6
Ensemble de la Suisse	1'299'612	99,8	1'195'497	99,7
Liechtenstein	3'095	0,2	3'150	0,3
Total des affaires directes	1'302'707	100,0	1'198'647	100,0
Affaires indirectes				
Suisse	1'295	20,6	7'828	58,7
Europe	4'999	79,4	5'502	41,3
Total des affaires indirectes	6'294	100,0	13'330	100,0
Total des primes brutes émises	1'309'001		1'211'977	

2. Sinistres et prestations d'assurances payés

	Brut	Réassurance cédée	2022 Net	Brut	Réassurance cédée	2021 Net
Assurances non-vie	769'069	-32'662	736'406	716'036	-33'745	682'291
Assurances vie pour risque en propre compte	194'524	-2'174	192'350	197'131	-1'337	195'794
Assurances vie pour le compte et aux risques de tiers	25'185	-	25'185	47'190	-	47'190
Total des sinistres et prestations d'assurances payés	988'778	-34'836	953'942	960'357	-35'083	925'275

3. Frais de fonctionnement nets de réassurance

	2022	2021
Assurances non-vie		
Frais d'administration (brut)	123'692	126'334
Frais d'acquisition (brut)	140'485	138'047
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances (brut)	264'177	264'381
Frais d'acquisition (part des réassureurs)	-4'986	-3'864
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances	-4'986	-3'864
Total des frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances nets Assurances non-vie	259'191	260'517
Assurances vie		
Frais d'administration (brut)	21'689	22'590
Frais d'acquisition (brut)	21'574	19'833
Total des frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances Assurances vie	43'263	42'423
Autres activités		
Frais d'administration	22'134	18'928
Total des frais d'administration Autres activités	22'134	18'928
Dont:		
- Charges de personnel	191'348	184'310
- Amortissements sur immobilisations	17'200	27'076
- Honoraires d'audit de l'organe de révision (HT)	684	664
- Honoraires pour travaux complémentaires de l'organe de révision (HT)	64	63
Frais de personnel du Groupe		
Total des frais de personnel répartis dans les frais de fonctionnement, la charge de sinistres et les charges des placements	250'762	241'275

4. Produits des placements de capitaux

	Assurances non-vie	Assurances vie	2022 Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	2021 Autres activités
Immeubles de rendement	33'623	31'231	676	34'028	32'113	224
Titres détenus à long terme	-	-	559	-	-	1'062
Titres à revenus fixes	21'418	26'063	-	21'020	22'431	-
Prêts	856	6'166	-	839	6'257	88
Hypothèques	3'747	6'253	-	4'081	6'194	-
Actions	6'474	2'915	92	6'426	2'810	-
Parts de fonds de placement	6'237	5'768	-	4'886	5'238	-
Produits dérivés	-	-	-	214	-	-
Private Equity	4	98	-	-	116	-
Total des produits des placements de capitaux	72'358	78'494	1'326	71'494	75'159	1'374

5. Gains et pertes sur placements de capitaux

	Assurances non-vie	Assurances vie	2022 Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	2021 Autres activités
Gains et pertes de cours réalisés						
Immeubles de rendement	13'754	15'216	-	13'915	3'666	-
Participations dans des sociétés associées	-	-	-	-	-	2'473
Titres détenus à long terme	-	-	-	-	-	-674
Titres à revenus fixes	-14'707	-9'485	-	8'071	30'337	-
Prêts	-199	-	-	-	-	-
Hypothèques	-9	-19	-	-	-	-
Actions	1'024	-330	-193	-3'215	-668	335
Parts de fonds de placement	12'253	30'925	-	10'462	35'944	-
Produits dérivés	-12'857	-6'772	-	-23'423	-19'009	-
Private Equity	28'539	2'404	-	17'031	3'725	-
Hedge Funds	-	-	-	741	758	-
Total des gains et pertes de cours réalisés	27'798	31'939	-193	23'581	54'753	2'134

Gains de cours non réalisés

Immeubles de rendement	4'318	258	-	1'242	2'392	-
Titres détenus à long terme	-	-	-	-	-	609
Actions	645	811	-	3'294	3'394	-
Parts de fonds de placement	42	68	-	-	2	-
Produits dérivés	12'824	8'197	-	15'442	12'860	-
Private Equity	1'129	1'207	-	1'409	1'415	-
Total des gains de cours non réalisés	18'958	10'541	-	21'388	20'064	609

	Assurances non-vie	Assurances vie	2022 Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	2021 Autres activités
Pertes de cours non réalisées						
Immeubles de rendement	-726	-1'078	-	-282	818	-
Titres détenus à long terme	-	-	-1'970	-	-	-6'552
Titres à revenus fixes	-3'435	-2'399	-	-	-	-
Prêts	-28	-	-1'481	-	-	-325
Hypothèques	-	-72	-	-	-	-
Actions	-4'258	-8'657	-	-1'432	-584	-
Parts de fonds de placement	-11'466	-10'428	-	-42	-719	-
Produits dérivés	-8'056	-5'012	-	-13'077	-8'404	-
Private Equity	-298	-483	-	-750	-1'056	-
Total des pertes de cours non réalisées	-28'268	-28'130	-3'451	-15'583	-9'944	-6'877

Gains de change réalisés et non réalisés

Titres détenus à long terme	-	-	-	-	-	1
Titres à revenus fixes	5'167	2'411	-	14'782	5'406	-
Actions	-	-	-	112	72	-
Parts de fonds de placement	-	17	-	-	26	-
Produits dérivés	73'765	33'511	-	37'831	16'512	-
Private Equity	4'689	468	-	8'041	797	-
Hedge Funds	1'359	-	-	2'623	-	-
Total des gains de change réalisés et non réalisés	84'979	36'407	-	63'389	22'811	1

Pertes de change réalisées et non réalisées

Titres détenus à long terme	-	-	-790	-	-	-676
Titres à revenus fixes	-16'190	-12'678	-	-10'421	-6'950	-
Prêts	-	-	-73	-	-	-74
Actions	-	-	-	-112	-72	-
Parts de fonds de placement	-2	-	-	-	-	-
Produits dérivés	-85'316	-36'080	-	-54'117	-22'080	-
Private Equity	-998	-612	-	-2'473	-881	-
Hedge Funds	-	-	-	-	-	-
Total des pertes de change réalisées et non réalisées	-102'506	-49'369	-863	-67'124	-29'983	-750

Total général des gains et pertes sur placements de capitaux

	961	1'388	-4'507	25'651	57'701	-4'883
--	------------	--------------	---------------	---------------	---------------	---------------

6. Résultat de placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers

	2022	2021
Produits	834	523
Gains et pertes de cours réalisés	4'686	1'203
Gains de cours non réalisés	1'197	17'722
Pertes de cours non réalisées	-49'088	-9'535
Gains réalisés et non réalisés de change	110	179
Pertes réalisées et non réalisées de change	-	-1
Total du résultat de placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	-42'261	10'091

7. Autres produits et autres charges

Il s'agit principalement des produits et charges relatifs aux liquidités (y compris gains et pertes de change).

8. Produits de prestations de services

Les produits de prestations de services des autres activités résultent principalement des sociétés Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG (gestion de fonds immobiliers pour des tiers), de la société Pittet Associés SA (conseil actuariel, juridique et en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurances), des sociétés FimPlus SA et FimPlus Management SA (gestion et conseil immobilier) ainsi que de Vaudoise Services SA (services additionnels aux activités d'assurances) et neocredit.ch AG (plateforme de crowdlending pour PME).

9. Impôts courants

Il s'agit de la somme des impôts payés et/ou provisionnés sur le bénéfice des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation. Le taux d'impôt moyen pondéré calculé sur la base des résultats ordinaires pour l'ensemble des sociétés du Groupe se situe à 9,3% en 2022, respectivement 6,2% en 2021.

10. Bénéfice annuel par action

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA de CHF 75 millions est formé de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–.

	Nombre d'actions	Actions propres pondérées sur l'année ¹⁾	Nombre d'actions en circulation	Capital-action en circulation	Pourcentage de répartition du bénéfice	Bénéfice net (en milliers de CHF) ²⁾	Bénéfice par action en circulation (en CHF)
2021							
Actions nominatives A	10'000'000	-	10'000'000	50'000'000	68,4%	91'802	9,18
Actions nominatives B	1'000'000	76'725	923'275	23'081'875	31,6%	42'379	45,90
				73'081'875	100,0%	134'181	
2022							
Actions nominatives A	10'000'000	-	10'000'000	50'000'000	68,5%	89'648	8,96
Actions nominatives B	1'000'000	80'038	919'962	22'999'050	31,5%	41'236	44,82
				72'999'050	100,0%	130'885	

1) Selon note 23 de l'annexe

2) Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA

Étant donné qu'il n'existe aucun effet potentiel de dilution sur le résultat, il a été renoncé à présenter un bénéfice par action dilué.

VII – Notes relatives au bilan

11. Placements de capitaux

11.1 Évaluation des placements de capitaux

31.12.2022	Valeur d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au bilan			Total
	Total	Total	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	
Placements de capitaux						
Immeubles de rendement	1'198'614	1'619'022	822'135	779'979	16'908	1'619'022
Participations dans des sociétés associées	43'300	*	-	-	21'892	21'892
Titres détenus à long terme	46'285	*	-	-	33'097	33'097
Titres à revenus fixes	3'364'277	2'786'149	1'127'072	2'151'366	-	3'278'437
Prêts	421'362	419'380	77'541	341'839	-	419'380
Hypothèques	640'704	640'632	247'437	393'194	-	640'632
Actions	329'117	344'583	224'741	117'577	2'265	344'583
Parts de fonds de placement	809'054	851'697	487'849	363'054	794	851'697
Produits dérivés	19'392	35'957	24'445	11'512	-	35'957
Private Equity	138'146	218'552	210'624	7'478	450	218'552
Hedge Funds	90'706	118'794	118'794	-	-	118'794
	7'100'956	*	3'340'638	4'165'999	75'406	7'582'044

Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers

Liquidités	34'384	34'384		34'384		34'384
Titres à revenus fixes	57'995	57'566		57'566		57'566
Parts de fonds de placement	251'997	236'496		236'496		236'496
Produits dérivés	1'435	617		617		617
	345'810	329'063	-	329'063	-	329'063

* Certains titres n'ayant pas de cotation, nous renonçons à présenter un montant de valeur de marché sur l'ensemble de la position.

Parmi les participations dans des sociétés associées, les titres ayant une cotation représentent 9'216 milliers de CHF au bilan selon mise en équivalence de la quote-part des fonds propres (avec une valeur de marché de 36'047 milliers de CHF selon cours boursier).

Parmi les titres détenus à long terme, les titres ayant une cotation représentent 5'575 milliers de CHF au bilan (valeur de marché).

31.12.2021	Valeur d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au bilan			Total
	Total	Total	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	
Placements de capitaux						
Immeubles de rendement	1'221'188	1'646'802	824'136	818'969	3'697	1'646'802
Participations dans des sociétés associées	41'768	*	-	-	21'080	21'080
Titres détenus à long terme	34'511	*	-	-	25'333	25'333
Titres à revenus fixes	3'286'441	3'334'909	1'071'282	2'155'494	-	3'226'776
Prêts	438'369	437'819	87'216	346'819	3'784	437'819
Hypothèques	770'739	770'739	320'073	450'666	-	770'739
Actions	274'193	354'498	263'216	88'716	2'565	354'498
Parts de fonds de placement	744'528	1'026'785	542'377	483'728	680	1'026'785
Produits dérivés	31'937	35'963	23'775	12'187	-	35'963
Private Equity	179'794	245'926	239'848	5'628	450	245'926
Hedge Funds	90'706	113'809	113'809	-	-	113'809
	7'114'174	*	3'485'733	4'362'207	57'590	7'905'530
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers						
Liquidités	35'539	35'539		35'539		35'539
Prêts	12'343	11'543		11'543		11'543
Titres à revenus fixes	57'221	66'301		66'301		66'301
Parts de fonds de placement	182'676	205'390		205'390		205'390
Produits dérivés	3'285	3'270		3'270		3'270
	291'064	322'044	-	322'044	-	322'044

* Certains titres n'ayant pas de cotation, nous renonçons à présenter un montant de valeur de marché sur l'ensemble de la position.

Parmi les participations dans des sociétés associées, les titres ayant une cotation représentaient 7'692 milliers de CHF au bilan selon mise en équivalence de la quote-part des fonds propres (avec une valeur de marché de 36'047 milliers de CHF selon cours boursier).

Parmi les titres détenus à long terme, les titres ayant une cotation représentent 6'825 milliers de CHF au bilan (valeur de marché).

11.2 Évolution des placements de capitaux

	31.12.2021	%	Quote-part sociétés associées 2022
Immeubles de rendement	1'646'802	20,8	-
Participations dans des sociétés associées	21'080	0,3	2'911
Titres détenus à long terme	25'333	0,3	-
Titres à revenus fixes	3'226'776	40,8	-
Prêts	437'819	5,5	-
Hypothèques	770'739	9,7	-
Actions	354'498	4,5	-
Parts de fonds de placement	1'026'785	13,0	-
Produits dérivés	35'963	0,5	-
Private Equity	245'926	3,1	-
Hedge Funds	113'809	1,4	-
Total des placements de capitaux	7'905'530	100,00	2'911
Placements pour le compte et aux risques de tiers	322'044		

11.3 Placements de capitaux par monnaies au 31 décembre 2022 (convertis en CHF)

	CHF	USD	EUR
Immeubles de rendement	1'619'022	-	-
Participations dans des sociétés associées	21'892	-	-
Titres détenus à long terme	10'548	-	22'550
Titres à revenus fixes	2'232'547	547'482	407'426
Prêts	419'380	-	-
Hypothèques	640'632	-	-
Actions	344'583	-	-
Parts de fonds de placement	850'116	1'233	317
Produits dérivés	31'920	4'038	-
Private Equity	7'706	208'413	372
Hedge Funds	-	118'794	-
Total des placements de capitaux	6'178'345	879'959	430'665
Placements pour le compte et aux risques de tiers	323'588	5'475	

Mouvements en 2022			Corrections de valeur par					
Entrées	Sorties	Gains et pertes réalisés	Différences de change	Profits et pertes (y.c. coût amorti)	Réserves de bénéfice / réévaluation	31.12.2022	%	
39'671	-85'046	28'970	-	2'772	-14'147	1'619'022	21,4	
816	-19	-	-	-2'558	-339	21'892	0,3	
11'774	-	-	-790	-1'970	-1'250	33'097	0,4	
769'278	-658'615	-24'192	-21'290	-13'520	-	3'278'437	43,2	
9'374	-26'032	-199	-73	-1'510	-	419'380	5,5	
78'104	-208'111	-28	-	-72	-	640'632	8,4	
68'194	-13'967	501	-	-11'458	-53'185	344'583	4,5	
193'061	-171'711	43'177	15	-21'784	-217'846	851'697	11,2	
124'747	-97'448	-20'416	-14'869	7'980	-	35'957	0,5	
2'810	-71'323	30'943	3'547	1'554	5'096	218'552	2,9	
-	-	-	1'359	-	3'626	118'794	1,6	
1'297'831	-1'332'272	58'757	-32'102	-40'567	-278'045	7'582'044	100,00	
74'349	-24'234	4'686	110	-47'892		329'063		

SEK	CAD	AUD	GBP	DKK	Divers	Total	%
-	-	-	-	-	-	1'619'022	21,4
-	-	-	-	-	-	21'892	0,3
-	-	-	-	-	-	33'097	0,4
6'674	24'486	10'581	35'607	6'261	7'373	3'278'437	43,2
-	-	-	-	-	-	419'380	5,5
-	-	-	-	-	-	640'632	8,4
-	-	-	-	-	-	344'583	4,5
-	-	-	-	-	32	851'697	11,2
-	-	-	-	-	-	35'957	0,5
-	-	-	-	-	2'061	218'552	2,9
-	-	-	-	-	-	118'794	1,6
6'674	24'486	10'581	35'607	6'261	9'466	7'582'044	100,0
						329'063	

12. Institutions de prévoyance

Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur

	Valeur nominale	Bilan 31.12.2022	Constitution 2021	Bilan 31.12.2021	Mouvement inclus dans les frais de personnel en 2022
Caisse de pension Vaudoise Assurances	96'567	96'567	-	96'567	-
Total	96'567	96'567	-	96'567	-

Avantages/engagements économiques et charges de prévoyance

	Excédent de couverture ou découvert (-)	Part économique de l'employeur		Variation avec incidence sur le résultat	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance incluses dans les frais de personnel	
		31.12.2022	31.12.2021			2022	2021
Institution de prévoyance avec excédent de couverture	66'598*	-	-	-	22'801	22'801	21'812
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture/découvert	-	-	-	-	659	659	597
Plans de prévoyance sans actifs propres	-	-	-	-	2'035	2'035	2'009
Total	-	-	-	-	25'495	25'495	24'419

* Sur la base des comptes de l'institution établis au 31.12.2021 selon la norme Swiss GAAP RPC 26. À noter que malgré les fluctuations des marchés financiers durant l'année, les comptes provisoires au 31.12.2022 laissent toujours apparaître un excédent de couverture. Au 1^{er} janvier 2023, l'institution devient autonome pour la couverture des risques de placement et de longévité.

13. Immobilisations corporelles et incorporelles

Corporelles: équipements d'exploitation tels que mobilier, machines et installations informatiques

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2021	83'136	-64'795	18'342
Achats	8'399	-	8'399
Modification du périmètre de consolidation	43	-	43
Sorties	-60	60	-
Amortissements ordinaires	-	-5'996	-5'996
Dépréciations d'actifs ¹⁾	-	-419	-419
État au 31 décembre 2021	91'518	-71'150	20'368
Achats	6'227	-	6'227
Modification du périmètre de consolidation	3	-	3
Sorties	-204	191	-13
Amortissements ordinaires	-	-5'806	-5'806
État au 31 décembre 2022	97'545	-76'765	20'779

Corporelles: bâtiments d'exploitation

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2021	83'596	-15'640	67'956
Achats	1'600	-	1'600
Amortissements ordinaires	-	-857	-857
État au 31 décembre 2021	85'196	-16'497	68'699
Achats	106	-	106
Modification du périmètre de consolidation	-	-21	-21
Amortissements ordinaires	-	-864	-864
État au 31 décembre 2022	85'302	-17'382	67'920

Corporelles: immobilisations en cours de construction

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2021	740	-	740
Achats	42	-	42
État au 31 décembre 2021	782	-	782
Achats	66	-	66
État au 31 décembre 2022	849	-	849
Total immobilisations corporelles au 31 décembre 2022	183'696	-94'148	89'548

Incorporelles: goodwill de fusion, logiciels et licences informatiques

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2021	69'302	-49'573	19'730
Achats	23'327	-	23'327
Modification du périmètre de consolidation	1'241	-70	1'170
Amortissements ordinaires	-	-7'599	-7'599
Dépréciation d'actifs ¹⁾	-	-12'147	-12'147
État au 31 décembre 2021	93'870	-69'390	24'481
Achats	12'739	-	12'739
Modification du périmètre de consolidation	105	-	105
Amortissements ordinaires	-	-9'054	-9'054
Dépréciation d'actifs ¹⁾	-	-1'476	-1'476
État au 31 décembre 2022	106'715	-79'920	26'796
Total immobilisations incorporelles au 31 décembre 2022	106'715	-79'920	26'796

Les amortissements ordinaires sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre trois et vingt ans. Les valeurs brutes sont cumulées depuis le 1^{er} janvier 2000. D'éventuelles différences d'évaluation par rapport aux valeurs inscrites dans les bilans des sociétés consolidées influencent le résultat.

1) Les dépréciations d'actifs représentent des amortissements extraordinaires d'investissements dans des projets de transformation digitale abandonnés.

Goodwill d'acquisition théorique des actifs immobilisés

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2021	52'931	-34'612	18 320
Achats	30'280	-	30'280
Amortissements ordinaires	-	-11'140	-11'140
État au 31 décembre 2021	83'211	-45'751	37'459
Achats	1'098	-	1'098
Amortissements ordinaires	-	-12'084	-12'084
État au 31 décembre 2022	84'309	-57'835	26'473

Le goodwill issu d'acquisitions est directement passé en déduction des fonds propres du Groupe au moment de l'acquisition. L'activation théorique du goodwill aurait généré les effets suivants sur les comptes consolidés.

Effet sur le compte de profits et pertes

	2022	2021
Bénéfice de l'exercice	130'808	134'177
Amortissement du goodwill	-12'084	-11'140
Bénéfice de l'exercice théorique, y compris l'amortissement du goodwill	118'724	123'037

Effet sur le bilan

	31.12.2022	31.12.2021
Fonds propres consolidés selon bilan	2'275'921	2'447'553
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	26'473	37'459
Fonds propres théoriques, y compris valeur comptable nette du goodwill	2'302'394	2'485'012

14. Créances

	31.12.2022	31.12.2021
Créances résultant de l'activité d'assurance		
Dépôts pour réassurances acceptées	28'919	29'955
Avoirs auprès de preneurs d'assurances	9'527	5'327
Avoirs auprès d'agents et d'autres intermédiaires	990	1'334
Avoirs auprès des réassureurs	12'107	11'261
Avoirs auprès des compagnies d'assurances	5'002	4'197
	56'544	52'074
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	17'235	7'092
Créances diverses		
Annuités hypothécaires	3'055	3'593
Impôts anticipés	17'825	15'110
Décompte d'impôts en notre faveur	15'794	16'437
Transformation digitale en cours	-	31
Gérants d'immeubles	4'398	5'036
Autres	12'383	4'539
	53'455	44'746
Total des créances	127'234	103'912

15. Liquidités

	31.12.2022	31.12.2021
Avoirs en caisse	10	11
Avoirs en comptes bancaires	172'028	203'398
Dépôts à terme et placements liquides similaires	140'000	-
Total des liquidités	312'038	203'409

16. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation figurant à l'actif se composent du prorata d'intérêts et des commissions ou prestations payées d'avance.

Les comptes de régularisation au passif sont essentiellement composés de frais d'administration et d'acquisition à payer (tels que rémunérations variables ou divers fournisseurs), de provisions vacances et de loyers encaissés d'avance.

17. Provisions techniques d'assurances

Au bilan

	31.12.2022			31.12.2021		
	Brutes	Réassurances cédées	Nettes	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Provisions techniques Assurances non-vie						
Provisions pour report de primes	69'221	3'369	65'851	65'488	3'343	62'145
Provisions mathématiques	242'090	-	242'090	241'006	-	241'006
Provisions pour sinistres	1'162'382	67'238	1'095'144	1'242'979	84'611	1'158'368
Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	51'395	-	51'395	50'083	-	50'083
Autres provisions techniques	489'958	-	489'958	481'536	-	481'536
Total Provisions techniques non-vie	2'015'046	70'607	1'944'439	2'081'092	87'954	1'993'137
Provisions techniques Assurances vie						
Provisions pour report de primes	37'492	739	36'752	39'210	915	38'296
Provisions mathématiques	2'533'802	3'257	2'530'545	2'546'178	3'819	2'542'359
Provisions pour sinistres	3'451	576	2'875	1'536	477	1'059
Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	74'284	-	74'284	79'970	-	79'970
Provisions pour participations futures aux excédents	15'103	-	15'103	14'472	-	14'472
Autres provisions techniques	550'000	1'240	548'760	583'950	1'220	582'730
Total Provisions techniques vie	3'214'132	5'812	3'208'319	3'265'316	6'430	3'258'885
Total des provisions techniques d'assurances	5'229'178	76'420	5'152'758	5'346'407	94'385	5'252'022

Au compte de profits et pertes

	Assurances non-vie 2022	Assurances non-vie 2021	Assurances vie 2022	Assurances vie 2021
Variation du report de primes (brut)	-3'746	-1'750	1'709	1'546
Variation des provisions techniques (brut)				
Provisions mathématiques	-1'085	-10'913	12'292	21'127
Provisions pour sinistres	80'923	66'615	-1'915	-318
Provisions pour participations futures aux excédents	-1'312	-981	-632	-2'143
Autres provisions techniques	-4'832	-29'537	33'950	-16'400
Total Variation des provisions techniques (brut)	73'694	25'184	43'695	2'265

Les provisions de sécurité et de fluctuations sont présentées dans les autres provisions techniques.

En Assurance non-vie, elles sont passées de CHF 436,3 millions au 31.12.2021 à CHF 441,7 millions au 31.12.2022. Cette variation s'explique uniquement par la dotation de CHF 5,6 millions à la provision de fluctuations.

Durant l'exercice précédent, elles étaient passées de CHF 405,0 millions à CHF 436,3 millions en raison d'une dotation de CHF 50,7 millions à la provision pour fluctuations compensée en partie par l'utilisation de la provision risques catastrophes à hauteur de CHF 19,3 millions.

En Assurance vie, ces provisions sont passées de CHF 577,8 millions au 31.12.2021 à CHF 544,7 millions au 31.12.2022. Cette variation s'explique par la dissolution de CHF 30 millions du renforcement pour taux d'intérêt, la baisse de CHF 2,6 millions des autres renforcements ainsi que par la dissolution de CHF 0,5 million de la provision de fluctuations. Durant l'exercice précédent, elles étaient passées de CHF 561,2 millions à CHF 577,8 millions en raison du renforcement pour taux d'intérêt de CHF 20,6 millions et d'une baisse de CHF 3,6 millions du renforcement pour longévité. La provision pour fluctuation en vie n'a pas varié en 2021.

Historique des prestations d'assurances non-vie – Affaires directes

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Accidents	126'513	112'172	111'142	117'043	109'571	113'402	111'093	105'983	103'056	94'969
Maladie	203'250	184'709	185'121	178'332	160'404	159'458	151'893	145'184	123'016	107'000
Véhicules à moteur	282'892	274'830	219'262	226'120	217'270	213'486	201'146	202'709	194'617	207'516
Choses	108'300	84'490	78'443	71'346	68'166	68'308	64'659	58'155	60'421	67'252
Responsabilité civile	35'410	42'659	31'491	31'902	30'573	29'919	30'165	37'364	33'468	35'434
Divers	9'215	7'933	8'944	13'839	13'623	11'995	11'667	10'471	11'480	10'221
Total	765'580	706'792	634'404	638'582	599'607	596'568	570'623	559'866	526'058	522'392

Le résultat de liquidation des provisions pour sinistres se montent à CHF 62,1 millions (CHF 116,6 millions l'exercice précédent).

18. Provisions (financières) non techniques

	Provisions pour impôts différés*	Provisions pour coûts de restructuration**	Provisions pour litiges	Total
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2021	138'398	1'857	-	140'256
Utilisation	-	-332	-	-332
Dissolution	-	-542	-	-542
Constitution	53'343	-	1'175	54'518
Valeur comptable au 31 décembre 2021	191'741	984	1'175	193'900
Utilisation	-41'820	-318	-	-42'138
Dissolution	-	-666	-	-666
Constitution	-	-	790	790
Valeur comptable au 31 décembre 2022	149'922	-	1'965	151'887

* Les impôts différés résultant des réévaluations opérées dans les comptes consolidés sont calculés au taux moyen, sur la base des sociétés opérationnelles, de 15,0% en 2022, taux identique en 2021.

** La dotation à cette provision a été décidée durant l'année 2015. Son objectif est de couvrir des coûts provenant d'adaptations structurelles en lien avec un projet d'optimisation de processus. À fin 2022, l'objectif a été atteint et le solde de cette provision a été entièrement dissous.

19. Fonds pour participations futures aux excédents

	Assurances non-vie
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2021	30'601
Dotation	37'000
Utilisation	-36'459
Valeur comptable au 31 décembre 2021	31'142
Dotation	34'000
Utilisation	-32'125
Valeur comptable au 31 décembre 2022	33'017

20. Engagements financiers

	31.12.2022	31.12.2021
Emprunt obligataire émis	120'000	-
Emprunt envers la Mutuelle Vaudoise	37'000	37'000
Emprunts hypothécaires	2'656	-
Autres emprunts	500	-
Dérivés négatifs	32'559	33'264
Total des engagements financiers	192'715	70'264

Informations sur l'emprunt obligataire émis

Année d'émission	Numéro de valeur / ISIN	Taux d'intérêt	Devise	Échéance	Valeur nominale (CHF)
2022	123 210 705 / CH1232107057	2,00%	CHF	08.12.2027	120'000'000

21. Autres engagements

	31.12.2022	31.12.2021
Engagements résultant de l'activité d'assurance		
Dépôts pour réassurances cédées	13'091	14'334
Engagements envers des preneurs d'assurances	387'310	387'036
Engagements envers des agents ou d'autres ayants droit	19'121	19'097
Engagements auprès des réassureurs	1'623	466
Engagements auprès des compagnies d'assurances	2'714	2'616
	423'858	423'550
Envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	58	3
Engagements divers		
Charges sociales	5'632	5'559
Taxes diverses	3'324	2'871
Impôts courants	17'196	16'718
Fournisseurs	13'843	12'397
Autres	144	3'472
	40'138	41'018
Total des Autres engagements	464'054	464'571

22. Réserve de réévaluation

	Immeubles de rendement	Participations dans des sociétés associées	Titres détenus à long terme
Réserve de réévaluation au 1^{er} janvier 2021	359'687	757	332
Variation valeur	81'316	617	1'175
Dissolution suite à des réalisations	-7'816	-	-
Impôts différés	-11'070	-93	-176
Réserve de réévaluation au 31 décembre 2021	422'118	1'282	1'331
Variation valeur	16'667	-632	-1'250
Dissolution suite à des réalisations	-27'562	-	-
Impôts différés	1'603	95	188
Réserve de réévaluation au 31 décembre 2022	412'825	745	269

Aucune déduction de réserve de réévaluation n'a été effectuée lors de la constitution de provisions pour participations futures aux excédents (les dispositions contractuelles des contrats d'assurance vie ne le prévoient pas).

Actions	Parts de fonds de placement	Private Equity	Hedge Funds	Total
26'798	130'553	24'476	17'022	559'625
54'842	159'909	71'454	5'915	375'228
-60	-30'620	-4'619	-	-43'114
-8'179	-19'430	-10'025	-887	-49'861
73'400	240'413	81'286	22'049	841'878
-51'043	-158'012	33'330	3'626	-157'313
-2'139	-59'834	-28'235	-	-117'770
7'962	32'663	401	-544	42'367
28'179	55'231	86'783	25'131	609'163

23. Propres parts au capital de l'entité

	Quantité	milliers de CHF
État au 1^{er} janvier 2021	76'725	15'760
Aucun mouvement en 2021	-	-
État au 31 décembre 2021	76'725	15'760
Transfert de Vaudoise Générale à Vaudoise Assurances Holding	-	-
Achat	28'125	11'323
État au 31 décembre 2022	104'850	27'083

Au 31 décembre 2022, Vaudoise Assurances Holding SA, détient 104'850 de ses propres actions nominatives B. Au 31 décembre 2021, 76'725 de ses propres actions étaient détenues par Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne. La transaction interne au Groupe s'est réalisée le 30 mars 2022 sans incidence ni sur la valorisation des propres actions aux coûts d'acquisition, ni sur les comptes consolidés du Groupe. Puis le 18 novembre 2022, Vaudoise Assurances Holding SA a racheté 28'125 de ses propres actions au prix de CHF 11'323'210.- selon un programme de rachat.

Les coûts d'acquisition s'élèvent au total à CHF 27'083'325 (CHF 15'760'114 au 31 décembre 2021) et sont mentionnés séparément dans le tableau des capitaux propres consolidés, conformément aux dispositions légales.

Calcul des actions propres au prorata de l'année

Date	Actions propres	Nombre de jours	Actions propres pondérées
1 ^{er} janvier 2022	76'725	322	67'686
18 novembre 2022	104'850	43	12'352
31 décembre 2022		365	80'038

Il n'existe pas d'engagement de remboursement ou d'autres engagements éventuels avec des propres actions.

Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne, détient 10 millions d'actions nominatives A de CHF 5.- nominal et 26'780 actions nominatives B de CHF 25.- nominal. La Caisse de pension Vaudoise Assurances, Lausanne, détient 15'000 actions nominatives B de CHF 25.- nominal (20'000 en 2021; 5'000 actions ayant été rachetées par Vaudoise Assurances Holding SA lors du programme de rachat du 18 novembre 2022 mentionné plus haut).

Ces propres actions détenues par des entités proches de l'entreprise ne sont pas portées au bilan dans les présents comptes annuels.

VIII – Autres informations

Engagements conditionnels

	31.12.2022	31.12.2021
Engagements Private Equity	51'257	56'598
Prêts hypothécaires non libérés	24'289	50'636
Reconnaissances de dettes	41'631	70'000
Achats conditionnels d'immeubles	57'625	15'700
Contrats d'entreprise totale pour une construction immobilière	33'170	10'100

Engagements résultant de contrats de leasing

	Exigibles à moins d'un an	Exigibles à 1 - 5 ans	Exigibles à plus de 5 ans	Total
Leasing véhicule	-	12	-	12

Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice

	Type d'opérations	Valeurs nettes de remplacement			
		Actif 31.12.2022	Passif 31.12.2022	Actif 31.12.2021	Passif 31.12.2021
Ventes à terme – EUR	Couverture	-	-4'835	12'853	-
Ventes à terme – USD	Couverture	26'282	-773	9'234	-
Ventes à terme – AUD	Couverture	109	-	-	-133
Ventes à terme – CAD	Couverture	143	-	-	-27
Ventes à terme – DKK	Couverture	-	-33	37	-
Ventes à terme – GBP	Couverture	1'947	-	-	-772
Ventes à terme – JPY	Couverture	674	-	1'606	-
Ventes à terme – SEK	Couverture	206	-	133	-

Futures

	Volume des contrats		Valeurs de remplacement CHF		Valeur portée au bilan	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Futures SMI	320	512	-13	14	-	-

Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés

	31.12.2022	31.12.2021
Assurances non-vie	3'243'417	3'421'557
Assurances vie	4'449'857	4'488'014

Informations sur les rémunérations, prêts et autres crédits octroyés directement ou indirectement aux membres du Conseil d'administration, de la Direction et du Comité d'investissement ainsi qu'à leurs proches

Ces renseignements figurent dans le rapport de rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA (voir pages 140 à 147).

La Direction bénéficie d'une partie de la rémunération variable qui est basée sur l'évolution du cours de l'action Vaudoise Assurances Holding SA. Vingt pourcents du montant cible défini dans le Long Term Incentive (LTI) plan est transformé en droits futurs suivant l'évolution de l'action. Le montant est toutefois versé en francs et non par une distribution de titres. La charge comptabilisée pour l'exercice 2022 est de CHF 890'640.-. La charge comptabilisée en 2021 était de CHF 786'157.-.

Événements postérieurs à la date de clôture des comptes

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes consolidés par le Conseil d'administration, soit le 21 mars 2023.



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone : +41 58 286 51 11
Téléfax : +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 21 mars 2023

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes consolidés



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2022, le compte de profits et pertes, les capitaux propres consolidés et le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 68 à 105) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes consolidés de la période sous revue. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces points. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes consolidés.

Évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie

Risque

Les provisions mathématiques d'assurance vie sont composées :

- ▶ Des réserves mathématiques tarifaires, qui sont calculées individuellement selon les bases techniques d'origine du contrat (bases biométriques, taux d'intérêt techniques, paramètres de frais).
- ▶ Des réserves mathématiques forfaitaires qui incluent notamment des renforcements pour garantie de taux, des renforcements pour invalidité future, des renforcements pour frais, des provisions pour les cas d'invalidité et de décès non encore annoncés (IBNR) et des provisions de fluctuation visant à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques concernés.

Conformément à la circulaire 2008/43 de la FINMA « Provisions – assurance sur la vie », les provisions mathématiques d'assurance vie doivent respecter la Directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie. Une faible variation de certaines hypothèses incluses dans les bases techniques utilisées peut avoir un impact significatif sur le niveau de provisionnement. De plus, la détermination de ces paramètres requiert un niveau de jugement de la part de la Direction. Pour ces raisons, nous avons considéré l'évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie comme un élément clé de notre audit.

Les informations concernant les provisions mathématiques d'assurance vie se trouvent aux chiffres V et VIII – 17 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos procédures d'audit

Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :

- ▶ Nous avons impliqué nos experts actuariels, membres de l'Association Suisse des Actuaires (ASA).
- ▶ Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe avec le plan d'exploitation approuvé par la FINMA.
- ▶ Nous avons apprécié le dispositif de contrôle et testé l'efficacité des contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit.
- ▶ Nous avons testé la fiabilité des données servant de base aux estimations.
- ▶ Nous avons revu les procédures d'évaluation des provisions techniques d'assurance vie.
- ▶ Nous avons testé les réserves mathématiques de certaines polices et les modèles de calcul utilisés.
- ▶ Nous avons apprécié les hypothèses retenues par la Direction et la sensibilité des modèles à ces hypothèses.
- ▶ Nous avons identifié et analysé les variations significatives inhabituelles et/ou inattendues.
- ▶ Nous avons apprécié l'information communiquée en annexe des comptes consolidés.
- ▶ Enfin, nous avons apprécié la prise en considération de la hausse des taux d'intérêt dans l'évaluation des provisions techniques d'assurance vie.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie.

Évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie

Risque	<p>Les provisions pour sinistres d'assurance non-vie sont calculées en fonction du montant jugé nécessaire pour régler les sinistres. Ces provisions incluent des sinistres déclarés, une estimation statistique des dommages survenus mais non encore déclarés (IBNR) ainsi que la prise en compte des frais de traitement des sinistres concernés.</p> <p>La détermination de ces provisions résulte donc d'une part, de l'application de méthodes statistiques déterministes sur la base de données historiques (provisions analytiques) et d'autre part, de l'utilisation d'hypothèses actuarielles faisant appel au jugement d'experts pour estimer la charge à l'ultime (IBNR). L'évolution des hypothèses et des paramètres retenus sont de nature à affecter de manière sensible la valeur de ces provisions.</p> <p>Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains paramètres et hypothèses pris en compte pour procéder aux estimations, nous avons considéré que l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie constituait un élément clé de l'audit.</p> <p>Les informations sur les provisions pour sinistres d'assurance non-vie se trouvent aux chiffres V et VIII - 17 de l'annexe aux comptes consolidés.</p>
---------------	---

Nos procédures d'audit	<p>Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Nous avons impliqué nos experts actuariels, membres de l'Association Suisse des Actuariels (ASA).▶ Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe avec le plan d'exploitation approuvé par la FINMA.▶ Nous avons apprécié le dispositif de contrôle et testé l'efficacité des contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit.▶ Nous avons testé la fiabilité des données servant de base aux estimations.▶ Nous avons analysé les évolutions significatives de l'exercice.▶ Nous avons examiné le dénouement des estimations comptables de l'exercice précédent et apprécié la fiabilité du processus de détermination des provisions pour les branches d'activités où l'estimation des provisions pour sinistres présente un risque plus élevé d'incertitude et de jugement.▶ Nous avons examiné la pertinence des méthodes et des paramètres actuariels utilisés ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable, des pratiques de marché, du contexte économique et financier propre au Groupe Vaudoise.▶ Nous avons procédé à notre propre calcul des provisions pour certaines branches d'activité et certaines catégories de risques d'assurance et nous avons apprécié l'estimation comptabilisée.▶ Nous avons apprécié l'information communiquée en annexe des comptes consolidés.▶ Enfin, nous avons apprécié l'impact de l'inflation dans l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie. <p>Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie.</p>
---------------------------------------	--



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels, des paragraphes 5b. et 6b. dans le rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Andreas Blumer
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé